



Communiqué de presse

Kugler Bimetal, Spineart, l'Ecole Moser et la fondation Artanim récompensés lors des Grands Prix de l'économie 2022

(Genève, le 20 septembre 2022) Lors des Grands Prix de l'économie, qui se sont tenus ce jour au BFM, le Prix 2022 de l'économie genevoise a été remis à [Spineart](#), pionnière dans les procédures et dispositifs médicaux liés à la chirurgie de la colonne vertébrale. Le Prix 2022 de l'innovation est, quant à lui, attribué à [Kugler Bimetal](#), spécialisée dans les matériaux à haute performance. Le Prix de l'égalité, créé l'an passé, est décerné à [l'Ecole Moser](#), pour les dispositifs mis en œuvre pour assurer l'égalité. Enfin, le jury a choisi d'attribuer un Prix spécial à la fondation [Artanim](#), leader dans les technologies de capture de mouvement.

Un pionnier dans la chirurgie de la colonne vertébrale – Prix de l'économie genevoise

[Spineart](#) est une société ayant pour mission de transformer la chirurgie de la colonne vertébrale en développant des procédures et dispositifs médicaux sûrs et efficaces, utilisés par les chirurgiens pour améliorer la vie de leurs patients. Fidèle à ses valeurs de qualité, d'innovation et de simplicité, Spineart est reconnue comme un acteur pionnier dans les prothèses de disques, la simplification des procédures chirurgicales, l'impression 3D en titane et la traçabilité des implants chirurgicaux. Aujourd'hui, la société reste à l'avant-garde de son secteur avec le développement d'un portefeuille complet de solutions procédurales et de technologies digitales d'assistance chirurgicale.

La dépose laser d'alliages innovants – Prix de l'innovation

Spécialisée dans les matériaux à haute performance, [Kugler Bimetal](#) est installée à Genève depuis 1863. Son activité englobe la conception et la fabrication de produits métalliques antifriction associant bronze et acier. Elle combine l'expertise de la fonderie traditionnelle avec la fabrication additive par dépose laser d'alliages innovants. Ses produits se retrouvent dans près d'un avion sur deux dans le monde, au cœur des éoliennes les plus récentes ou encore en tant que composant critique des pompes hydrauliques les plus performantes. Ses principaux clients sont localisés en Europe, en Chine et en Amérique du Nord. L'entreprise réalise un chiffre d'affaires annuel de près de 20 millions de francs, et emploie plus de 70 personnes, dont un nombre important de personnes en formation.

L'égalité dans les principes et la pratique – Prix de l'égalité

Fondée en 1961, [l'Ecole Moser](#) est une entreprise familiale présente à Genève, Nyon et Berlin. Reconnue pour sa capacité à innover, elle a été pionnière dans l'enseignement des langues par immersion et dans l'intégration du numérique à l'école. Ses documents fondateurs traitent de l'égalité, illustrée par la parité hommes-femmes tant à la Direction qu'au Conseil d'administration. L'école a, en outre, mis en place un dispositif, certifié, contre le harcèlement et proposait un congé paternité déjà avant l'entrée en vigueur de la loi fédérale. Enfin, des audits externes, notamment sur la politique salariale, ont toujours démontré la conformité aux principes d'égalité.

La capture du mouvement : du jeu à l'imagerie médicale – Prix spécial du Jury

Fondation à but non lucratif fondée en 2011 et leader dans les technologies de capture de mouvement, [Artanim](#) mène des activités de recherche selon deux axes stratégiques : la réalité virtuelle, principalement la création et l'animation d'avatars numériques et le développement d'applications interactives en VR/AR (réalité virtuelle / réalité augmentée), et la recherche médicale en combinant capture de mouvement et imagerie médicale 3D afin de mieux comprendre les structures articulaires et améliorer le diagnostic et le traitement des troubles musculosquelettiques. Artanim a notamment inventé et continue de développer la technologie VR primée et révolutionnaire utilisée par Dreamscape et Hollywood pour leurs centres de divertissement et leurs programmes d'éducation.

Des photos ldd sont disponibles auprès d'Alexandra Rys, a.rys@ccig.ch

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

CCIG	OPI	Département de l'économie et de l'emploi	Département des finances et des ressources humaines
Alexandra Rys Directrice Communication	Sébastien Bourqui Responsable de la communication	Esther Mamarbachi Secrétaire générale adjointe chargée de la communication	Tatiana Oddo Clerc Secrétaire générale adjointe chargée de la communication
Tél. 022 819 91 46 a.rys@ccig.ch	Tél. 022 304 40 40 sebastien.bourqui@opi.ch	Tél. 078 628 80 08 esther.mamarbachi@etat.ge.ch	Tél. 076 527 73 17 tatiana.oddoclerc@etat.ge.ch

Note aux rédactions :

Les Grands Prix de l'économie

Les Grands Prix de l'économie recouvrent trois Prix distincts. Les Prix de l'économie genevoise et de l'innovation ont été créés en 2012, dans le but de promouvoir et valoriser le tissu économique genevois. Ils visent également à honorer des entreprises dont la réputation et le rayonnement véhiculent une image positive et dynamique de Genève. En 2021, s'y est adjoint le Prix de l'égalité, décerné à une entreprise qui a déployé des efforts particuliers tant au niveau de ses principes directeurs que de sa pratique pour mettre en œuvre l'égalité au quotidien. Le Jury des Prix remet, occasionnellement, un Prix spécial. Ces Prix sont remis par la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), l'Etat de Genève, l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) et le Bureau de promotion de l'égalité et prévention des violences (BPEV).

Règlement des Prix et composition du Jury : <https://www.ccig.ch/Portrait/Grands-Prix-economie/Presentation>